

Questions orales

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT VA REJETER
CATEGORIQUEMENT TOUTE RÉDUCTION DES BÉNÉFICES

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je demande au ministre de s'occuper du principe des bénéfices pour que les chômeuses et les chômeurs puissent vivre. Compte tenu du fait que la recommandation majeure du rapport Forget est de rendre annuelle la structure des bénéfices, ce qui résulterait en une coupure de l'assurance-chômage pour les trois quarts des chômeurs, est-ce que le ministre va rejeter catégoriquement toute réduction des bénéfices au Canada?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le ministre des Finances et le premier ministre se sont déjà engagés, le ministre des Finances lors du Budget et le premier ministre lors d'une question posée dans cette Chambre, à savoir, que la révision concernant l'assurance-chômage ne contribuerait pas à diminuer les contributions fédérales pour les personnes sans emploi. Je pense qu'on est au niveau du principe. C'est une déclaration générale et, à l'intérieur de ce principe, nous allons discuter au cours des semaines qui viennent de l'application du principe. Et je pense que le ministre des Finances et le premier ministre ont été très clairs à ce niveau-là.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES SUPERBOÎTES POSTALES—ON DEMANDE DE METTRE FIN À
L'IMPLANTATION DU SYSTÈME

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de Postes Canada. Depuis l'implantation du système des superboîtes postales, nous avons pu prouver qu'il est discriminatoire envers les Canadiens, que les boîtes s'ouvrent facilement, que le système fait baisser la valeur foncière et qu'il porte atteinte au caractère privé du courrier. Le ministre demandera-t-il à Postes Canada de mettre fin à l'implantation de ce système de superboîtes et de rétablir la livraison du courrier à domicile?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme): Monsieur le Président, si le député dit que cela a été prouvé, je m'interroge sur la valeur de sa preuve. Par exemple, il parle de rétablir la livraison du courrier à domicile où le courrier est laissé sans surveillance à la porte des maisons, comme cela arrive dans les villes de notre pays. Or, grâce au nouveau système, le courrier est déposé dans une boîte verrouillée, et il soutient que cela n'est pas plus sûr. Je ne comprends pas son raisonnement.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LES SERVICES DE LIVRAISON À
DOMICILE NE SONT PAS RESTAURÉS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, pourquoi le ministre n'admet-il pas que les Canadiens en ont soupé de la superboîte, n'arrête-t-il pas immédiatement leur installation, et ne restaure-t-il pas le service de livraison à domicile?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme): Le parti libéral aurait intérêt à s'informer, monsieur le Président. Un sondage effectué l'été dernier par

des personnes qui sont actuellement desservies par les boîtes en cause révèle un taux de satisfaction de 94 p. 100. Parlez aux Canadiens et ensuite vous pourrez faire des boniments à la Chambre.

• (1450)

[Traduction]

M. Orlikow: C'est absurde. Allez, dites donc la vérité.

* * *

LE REVENU NATIONAL

L'ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

M. Simon de Jong (Regina—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Le ministre et le gouvernement se sont engagés à rechercher sans relâche ceux qui ont abusé du programme de crédit d'impôt à la recherche scientifique qui a coûté trois milliards de dollars aux contribuables canadiens sous forme d'échappatoires fiscales. Est-ce que le ministre peut confirmer qu'entre janvier et octobre 1986, le gouvernement n'a pas recueilli un seul dollar en argent comptant ou en valeurs?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je pourrai certainement donner confirmation au député lorsque j'aurai vérifié quelle est au juste la situation. Il a déclaré dans le passé que nous ne menions pas avec sérieux les enquêtes sur le crédit d'impôt à la recherche scientifique. Tel n'est pas le cas. Nous disposons de 120 années-personnes et de suffisamment de ressources pour découvrir les fraudes s'il y en a, et nous assurer qu'elles font l'objet d'enquêtes complètes et de poursuites.

LE NOMBRE D'ENQUÊTEURS

M. Simon de Jong (Regina—Est): La question supplémentaire que je désire poser par votre intermédiaire, monsieur le Président, est la suivante. Est-ce que le ministre peut confirmer qu'il n'y a, en fait, que 15 employés à temps plein qui sont affectés au recouvrement des quelque trois milliards de dollars perdus à cause de ce crédit d'impôt?

Le ministre peut-il confirmer que le système des quotas est de nouveau utilisé au sein de son ministère? Ce qui signifie que le cas des petites entreprises sera vérifié et que les grandes entreprises pourront s'en tirer.

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Tout d'abord, pour ce qui est de la dernière partie de la question du député, je tiens à lui assurer qu'il a tort. Le système des quotas n'a pas été réintroduit. Nous traitons tous les contribuables avec justice et en toute équité.

Deuxièmement, pour ce qui est des renseignements qu'il désire obtenir sur les enquêtes et les méthodes de travail relatives au crédit d'impôt, je peux lui confirmer que nous disposons de suffisamment de ressources pour nous acquitter de cette tâche que nous nous sommes engagés à accomplir au nom des contribuables. S'il faut davantage de ressources, elles sont disponibles.